

# Première connexion au Portail du marin



Version : 1.1

Date : Novembre 2016

Auteur(s) : DGITM/DAM/SI3

# Table des matières

|                                                 |    |
|-------------------------------------------------|----|
| Chapitre 1 - Je crée mon compte CERBERE .....   | 4  |
| Chapitre 2 - Je crée mon accès au portail ..... | 15 |
| Chapitre 3 - Gérer votre compte Cerbère .....   | 22 |

# Chapitre 1

## Je crée mon compte CERBERE

### Présentation

Le portail d'authentification Cerbère du Ministère du Développement Durable assure l'authentification et l'autorisation des accès sur les télé-procédures et applications web mises à disposition par le Ministère.

Ce guide explique comment créer un compte, comment l'utiliser pour accéder au **Portail du marin** et comment modifier ce compte.

Il est destiné aux particuliers.

### ⚠️ Créez votre compte sur ordinateur de préférence ...

Pour votre confort, **créez votre compte de préférence sur un ordinateur**, l'adaptation des écrans Cerbère aux smartphones n'est pas achevée...

Vous pourrez ensuite consulter le portail du marin depuis votre smartphone.

### ▶ La création du compte Cerbère

**La création de votre compte Cerbère est obligatoire pour accéder au "Portail du Marin", cette opération est à faire une seule fois, avant votre première connexion.**

#### ● Etape 1 - Je crée mon compte

**Pour créer votre compte Cerbère :**

Connectez-vous au Portail du marin

**<https://portail-du-marin.din.developpement-durable.gouv.fr>**

Vous accédez à la page de Bienvenue sur le portail :

PORTAIL DU MARIN

Accueil Connection à mon portail Créer mon compte



# PORTAIL DU MARIN

Je me connecte pour la 1ère fois

**Etape 1: Je crée mon compte**

⚠ N'oubliez pas de confirmer la création du compte dans les 24h à partir du M&E qui vous aurez reçu. Après création, revenez sur cette page pour passer à l'étape 2.

➤ Etape 2: Je crée mon accès sur le portail

En renseignant les informations qui me sont demandées : N° de marin et N° de livret professionnel ou N° de titre ...

J'ai déjà un compte

Connexion à mon portail

Mot de passe perdu

Aides

➤ Aide à la première connexion:

➤ Aide à l'utilisation du Portail:

En cas de problème de connexion: Contactez votre administration maritime.

Installer Acrobat Reader

## Bienvenue dans le Portail du marin

Un outil d'aide à la gestion de votre carrière, consultable de manière sécurisée depuis votre ordinateur, votre tablette ou votre smartphone.

## Que permet concrètement ce portail ?

- Consulter :
  - Vos informations personnelles d'identité et de coordonnées.
  - Vos lignes de service et un bilan synthétique de votre carrière. **Interrogez prioritairement votre armateur pour toute question en lien avec vos lignes de service.**
  - Vos titres de formation, dérogations et leurs dates d'arrivée à échéance.
  - Les dates de votre dernière visite médicale et d'échéance de votre aptitude médicale.
- Vous pouvez aussi :
  - Mettre à jour vos informations personnelles.
  - Télécharger les formulaires Cerfa pré-remplis pour la délivrance et la revalidation de vos titres.
  - Interroger vos services de l'administration maritime grâce à un formulaire de contact.
  - Imprimer, exporter les données consultées (uniquement sur ordinateur).
- Il vous alerte de l'arrivée à échéance :
  - De votre aptitude médicale.
  - De vos titres de formation professionnelle et dérogations.

Cliquez sur "**Etape 1 - Je crée mon compte** [<https://authentification.din.developpement-durable.gouv.fr>] " .  
 Vous accédez au portail d'authentification du Ministère du Développement Durable :


 MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE  
 MINISTÈRE DU LOGEMENT ET DE L'ÉGALITÉ DES TERRITOIRES ET DE LA RURALITÉ

## Portail d'authentification Cerbère

Mobile
  Connexion
  Déconnexion
  Mon compte
 



### Créer mon compte

#### Votre identité

Civilité \*  Mme  M.  
 Nom \*   
 Prénom \*   
 Adresse mail \*   
 Confirmation adresse mail \*   
 Adresse postale   
 Code postal   
 Ville   
 Pays \* FRANCE   
 Téléphone   
 Mobile

\* Champs obligatoires

[Conditions générales d'utilisation](#)  
 © Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie  
 Ministère du Logement, de l'Égalité des Territoires et de la Ruralité  
 Bureau de la sécurité des systèmes d'information (SG/SPSSI/PSI4)

Version 2015-06-16T16:21:11-oes11

Renseignez votre identité dans le formulaire

Seules les champs marqués d'une astérisque rouge sont obligatoires :

- Civilité
- Nom
- Prénom
- Mél.

NB : L'adresse Mél. est nécessaire pour vous identifier de façon unique et pour valider la création de votre compte.

**Votre Mél. deviendra votre identifiant d'authentification.**

Les autres informations (*facultatives*) peuvent être renseignées ou non selon votre volonté

**Toutes ces informations sont modifiables par la suite, à l'exception de votre Mél.**

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE  
MINISTÈRE DU LOGEMENT ET DE L'ÉGALITÉ DES TERRITOIRES ET DE LA RURALITÉ

**Portail d'authentification Cerbère**

Mobile  Connexion  Déconnexion  Mon compte     Aide

**Créer mon compte**

**Votre identité**

Civilité \*  Mme  M.

Nom \* SAILOR

Prénom \* JACQUES

Adresse mail \* jacques.sailor@laposte.net

Confirmation adresse mail \* jacques.sailor@laposte.net

Adresse postale

Code postal

Ville

Pays \* FRANCE

Téléphone

Mobile

\* Champs obligatoires

[Conditions générales d'utilisation](#)

© Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie  
Ministère du Logement, de l'Égalité des Territoires et de la Ruralité  
Bureau de la sécurité des systèmes d'information (SG/SPSSI/PSI4)

Version 2015-06-16T16:21:11-ces11

puis Cliquez sur le bouton **Suivant**.

Vous obtenez une page vous permettant de vérifier vos données, et terminer l'enregistrement de votre compte.

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE  
MINISTÈRE DU LOGEMENT ET DE L'ÉGALITÉ DES TERRITOIRES ET DE LA RURALITÉ

**Portail d'authentification Cerbère**

Mobile  Connexion  Déconnexion  Mon compte Aide

**Créer mon compte**

**Votre identité**

Civilité : Monsieur  
Nom : SAILOR  
Prénom : Jacques  
Adresse mail : jacques.sailor@laposte.net  
Adresse postale :  
Code postal :  
Ville :  
Pays : FRANCE  
Téléphone :  
Mobile :

**Mon mot de passe**

Votre mot de passe doit respecter les règles suivantes

- 8 caractères minimum;
- au moins 1 minuscule, 1 majuscule, 1 chiffre et 1 caractère spécial;
- différent de vos 3 précédents mots de passe.

Mot de passe \* :

Confirmation \* :

**Code de sécurité**

Veuillez reproduire le code de sécurité présenté.

y v r 5 m x b [Changer](#)

**Conditions générales d'utilisation**

J'accepte les conditions générales d'utilisation du portail d'authentification Cerbère.

Confirmez-vous les données saisies ?

Conditions générales d'utilisation  
© Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie  
Ministère du Logement, de l'Égalité des Territoires et de la Ruralité  
Bureau de la sécurité des systèmes d'information (SG/SPSS/PSI4)

Version 2015-08-16T16.21.11-osa11

**1- Vous devez choisir le mot de passe de votre compte Cerbère.** Ce mot de passe vous est personnel.

Il ne doit en aucun cas être communiqué à qui que ce soit. Vous pouvez le choisir librement tout en respectant les règles indiquées:

- Votre mot de passe doit être d'une longueur minimale de **8** caractères.
- Il doit contenir au moins une lettre minuscule, une lettre majuscule, un chiffre et un caractère spécial (*virgule, point, tiret, étoile, ...*).

Indiquez le mot de passe choisi, confirmez le pour éviter une erreur de frappe.

**Attention ! Mémorisez bien ce mot de passe, il vous sera nécessaire pour chaque consultation du Portail du Marin.**

**2 - Recopiez le code de sécurité visuel (*captcha*) dans le champ prévu à cet effet.** Si vous avez des doutes sur certains caractères de ce code, vous pouvez le changer en cliquant sur le lien "[Changer](#)" à droite.

**3 - Vous devez accepter les conditions générales d'utilisation.** Prenez le temps de les consulter.

Si ces conditions vous conviennent, acceptez les en cochant la case prévue à cet effet.

**4 - Après avoir relu les informations saisies, cliquez sur le bouton  en réponse à la question " Confirmez-vous les données saisies ?".**

La création de votre compte est presque finie.



MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE  
MINISTÈRE DU LOGEMENT ET DE L'ÉGALITÉ DES TERRITOIRES ET DE LA RURALITÉ

## Portail d'authentification Cerbère

Mobile
  Connexion
 



### Créer mon compte

**Demande enregistrée**

Votre demande est enregistrée. Un message vient de vous être adressé pour finaliser la création de votre compte.

Conditions générales d'utilisation  
 © Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie  
 Ministère du Logement, de l'Égalité des Territoires et de la Ruralité  
 Bureau de la sécurité des systèmes d'information (SG/SPSSI/PSI4)

Version 2015-06-16T16:21:11-ces11

## Ouvrez votre boîte "Mél" personnelle

Un message vous a été envoyé par le Portail d'authentification Cerbère à l'adresse fournie dans la zone "Mél." :

27 Octobre 2015 15:50

**↑ Demande de création de votre compte sur le portail d'authentification du METL et du MEDDE.**

De : Portail d'authentification Cerbère  
À : SAILOR Jacques  
Répondre à : Message automatique

[Envoyer vers Digiposte](#)

Vous avez demandé la création d'un compte pour bénéficier des services ou télé-procédures offerts par le portail d'authentification du Ministère de l'Égalité des Territoires et du Logement, et du Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie.

Ce compte vous est totalement personnel.

Pour confirmer la création de ce compte vous devez impérativement cliquer sur le lien ci-dessous ou le coller dans la barre d'adresse de votre navigateur :

<https://authentification.recette.e2.rie.gouv.fr/authSAML/monCompte/Commun/CreationCompteValidation.do?artifact=8302FDEB26462F6CBF9CCBC0453B7FF3E5A06EC6>

Vous pourrez ensuite utiliser toutes les télé-procédures proposées par le Ministère.

**Attention, votre demande sera supprimée si vous ne la confirmez pas dans les 24 heures.**

Cordialement,  
L'équipe Cerbere.

Ce message a été envoyé automatiquement. Nous vous remercions de ne pas répondre.

Si vous n'êtes pas à l'origine de cette demande, veuillez simplement ignorer ce courrier électronique.

Suivez les instructions de ce courrier. Cliquez sur le lien présent dans ce message, la création de votre compte est terminée.



MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE  
MINISTÈRE DU LOGEMENT ET DE L'ÉGALITÉ DES TERRITOIRES ET DE LA RURALITÉ

## Portail d'authentification Cerbère

Mobile
  Connexion
 



### Créer mon compte

**Création terminée**

Votre compte Cerbère est maintenant créé.

Conditions générales d'utilisation  
 © Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie  
 Ministère du Logement, de l'Égalité des Territoires et de la Ruralité  
 Bureau de la sécurité des systèmes d'information (SG/SPSSI/PSI4)

Version 4.0.0-cesabr01

## ⚠️ Confirmez votre compte dans les 24h !

Ne tardez pas à accéder à votre messagerie pour confirmer votre demande de compte Cerbère (

en cliquant sur le lien du message)...

**Vous ne disposez que de 24h pour effectuer cette opération, au delà votre demande sera supprimée et vous devrez la saisir à nouveau...**

Cette contrainte de temps fait partie des mesures de sécurité visant à éviter toute usurpation d'identité.

## ● Etape 2 de la procédure de 1<sup>ère</sup> connexion au "Portail du Marin" : Je crée mon accès au portail

L'étape suivante pour accéder au "**Portail Marins**" est également à faire une seule fois, au moment de la première connexion.

Cette procédure (*très rapide*) vous est décrite dans le guide "**Je crée mon accès au portail (habilitation au portail marin)**"

Pour cette étape, vous devrez vous reconnectez-vous au portail marin, <https://portail-du-marin.din.developpement-durable.gouv.fr> vous arriverez à nouveau sur la page de bienvenue du Portail du marin :

The screenshot shows the 'PORTAIL DU MARIN' website. At the top, there are navigation links: 'Accueil', 'Connection à mon portail', and 'Créer mon compte'. The main header includes the logo and the text 'PORTAIL DU MARIN'. The main content area is titled 'Bienvenue dans le Portail du marin' and contains a section 'Que permet concrètement ce portail ?' with sub-sections: 'Consulter', 'Vous pouvez aussi', and 'Il vous alerte de l'arrivée à échéance'. On the left side, there is a sidebar with a blue header 'Je me connecte pour la 1ère fois'. Under this header, there are three main sections: 'Etape 1: Je crée mon compte' (with a warning icon and text about 24h confirmation), 'Etape 2: Je crée mon accès sur le portail' (highlighted with a red box and text about required information), and 'J'ai déjà un compte' (with links for 'Connexion à mon portail' and 'Mot de passe perdu'). Below these is an 'Aides' section with links for 'Aide à la première connexion' and 'Aide à l'utilisation du Portail'. At the bottom of the sidebar, there is a note: 'En cas de problème de connexion: Contactez votre administration maritime.' and a link to 'Installer Acrobat Reader'.

Cliquez sur "**Etape 2 - Je crée mon accès au portail** [<https://portail-du-marin.din.developpement-durable.gouv.fr>] ", vous accédez au portail d'identification Cerbère

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE  
MINISTÈRE DU LOGEMENT ET DE L'ÉGALITÉ DES TERRITOIRES ET DE LA RURALITÉ

**Portail d'authentification Cerbère**

Mobile  Connexion  Déconnexion  Mon compte  Aide

**Authentification**

**Authentification par mot de passe**

Saisissez votre identifiant Cerbère et votre mot de passe.

Votre identifiant

Votre mot de passe

**Connexion**

[Mot de passe inconnu ? Créer mon compte](#)

[Conditions générales d'utilisation](#)  
© Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie  
Ministère du Logement, de l'Égalité des Territoires et de la Ruralité  
Bureau de la sécurité des systèmes d'information (SG/SPSSI/PSI4)

Version 2015-06-16T16:21:11-oea11

Vous devrez **saisir votre identifiant** (*l'adresse électronique renseignée lors de la création de votre compte*) et **votre mot de passe** (*celui que vous avez saisi et confirmé lors de la création de votre compte*).

Lors de cette procédure de 1<sup>ère</sup> connexion, un formulaire de sécurité permettant de vérifier votre identité et votre qualité de marin devra être renseigné :

Première connexion - Habilitation au Portail du marin

Saisissez ces champs pour cette première connexion afin d'accéder à votre portail

*i* En cas de problème d'habilitation, contactez votre service de rattachement - Délégation à la Mer et au Littoral

**\* informations obligatoires**

Civilité  Mme  M.

N° Marin

N° Livret Professionnel PF+5 chiffres  
ou N° de titre max sur 8 chiffres  
(obligatoire pour les marins en activité)

Date de naissance   
(JJ/MM/AAAA)

Pays de naissance

Département de naissance

Commune de naissance

**En cas de difficultés**, consultez le guide "**Je crée mon accès au portail** [<https://portail-du-marin.din.developpement-durable.gouv.fr>]" et si le problème persiste, **contactez votre service gestionnaire habituel (DML, Quartier)** qui reste à votre écoute.

## Pour les connexions suivantes

Vous possédez un compte Cerbère et vous avez effectué une première connexion au portail réussie :

Connectez-vous au portail marin, <https://portail-du-marin.din.developpement-durable.gouv.fr> vous arriverez sur la page de bienvenue du Portail du marin :

The screenshot shows the 'PORTAIL DU MARIN' website. At the top, there are navigation links: 'Accueil', 'Connexion à mon portail', and 'Créer mon compte'. The main content area is divided into two columns. The left column contains three sections: 'Je me connecte pour la 1ère fois' with two steps (creating an account and accessing the portal), 'J'ai déjà un compte' with a red box around the 'Connexion à mon portail' link and a 'Mot de passe perdu' link, and 'Aides' with links for first-time connection and portal usage. A footer note says 'En cas de problème de connexion: Contactez votre administration maritime.' Below this is a link to 'Installer Acrobat Reader'.

Cliquez sur "Connexion à mon portail [<https://portail-du-marin.din.developpement-durable.gouv.fr>] " dans la zone " J'ai déjà un compte "

The screenshot shows the 'Portail d'authentification Cerbère'. At the top, it identifies the 'MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE' and the 'MINISTÈRE DU LOGEMENT ET DE L'ÉGALITÉ DES TERRITOIRES ET DE LA RURALITÉ'. The page has a header with 'Liberté • Égalité • Fraternité' and 'RÉPUBLIQUE FRANÇAISE'. Navigation links include 'Mobile', 'Connexion', 'Déconnexion', 'Mon compte', and 'Aide'. The main section is 'Authentification par mot de passe', which includes a form with fields for 'Votre identifiant' and 'Votre mot de passe', and a 'Connexion' button. A link for 'Mot de passe inconnu ? Créer mon compte' is also present. At the bottom, there are 'Conditions générales d'utilisation' and copyright information for the Ministry of Ecology, Development and Energy, and the Ministry of Housing, Equality of Territories and Rurality, Bureau of Information Systems Security (SG/SPSSI/PSI4). The version number 'Version 2015-06-16T16:21:11-0ea11' is at the very bottom.

Il vous suffira de **saisir votre identifiant** (*l'adresse électronique renseignée lors de la création de votre compte*) et **votre mot de passe** (*celui que vous avez saisi et confirmé lors de la création de votre compte*) pour accéder à vos données sur le portail.

### ⚠ Que faire si vous avez perdu ou oublié votre mot de passe ?

Vous avez oublié votre mot de passe. Vous pouvez ré-initialiser votre mot de passe en cliquant sur le lien "**Mot de passe perdu**" dans la zone "J'ai déjà un compte" sur la page de bienvenue du portail.

The screenshot shows the 'PORTAIL DU MARIN' website interface. At the top, there are navigation links: 'Accueil', 'Connection à mon portail', and 'Créer mon compte'. Below the navigation bar, there is a header with the logo and the text 'PORTAIL DU MARIN'. The main content area is divided into several sections:

- Je me connecte pour la 1ère fois**: This section contains two steps:
  - Etape 1: Je crée mon compte**: A warning icon indicates that users must confirm account creation within 24 hours via email. After creation, they should return to this page for step 2.
  - Etape 2: Je crée mon accès sur le portail**: Users are asked to provide their maritime number (N° de marin) and professional license number (N° de titre).
- J'ai déjà un compte**: This section contains two links: 'Connexion à mon portail' and 'Mot de passe perdu', which is highlighted with a red rectangle.
- Aides**: This section provides links for 'Aide à la première connexion' and 'Aide à l'utilisation du Portail'.
- En cas de problème de connexion**: A link to contact the maritime administration.
- Installer Acrobat Reader**: A small icon and text at the bottom left.

On the right side of the page, there is a section titled 'Bienvenue dans le Portail du marin' with a sub-section 'Que permet concrètement ce portail ?'. This section lists various services available to users, such as consulting personal information, downloading forms, and receiving arrival alerts.

Saisissez votre adresse électronique, reproduisez le code de sécurité, puis cliquez sur le bouton "**Suivant**" :

 MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE  
MINISTÈRE DU LOGEMENT ET DE L'ÉGALITÉ DES TERRITOIRES ET DE LA RURALITÉ

### Portail d'authentification Cerbère

Mobile  Connexion  Déconnexion  Mon compte     Aide

#### Mon compte

#### Mon mot de passe

Saisissez votre adresse mail pour réinitialiser votre mot de passe ou débloquer votre compte.

Veillez reproduire le code de sécurité présenté.



[Changer](#)

[Conditions générales d'utilisation](#)

© Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie  
Ministère du Logement, de l'Égalité des Territoires et de la Ruralité  
Bureau de la sécurité des systèmes d'information (SG/SPSSI/PSI4)

Version 4.0.0-cesat1

**Attention ! Indiquez l'adresse Mél. que vous avez renseignée lors de la création de votre compte.**

Vous recevrez un courrier électronique vous indiquant la démarche à suivre.

# Chapitre 2

## Je crée mon accès au portail

### A quoi sert cette étape ?

Cette étape est à faire une seule fois, après avoir créé votre compte "**Cerbère**" lors de la première connexion, à l'adresse : <https://portail-du-marin.din.developpement-durable.gouv.fr>

**Cette habilitation permet de garantir que c'est bien le marin qui accède à ses données en vérifiant quelques informations personnelles.**

Elle permet de faire le **lien entre votre compte Cerbère** (que vous pourrez utiliser pour accéder à plusieurs sites ou télé-procédures dépendant du Ministère du Développement Durable) **et vos données en qualité de marin.**

Pour garantir la sécurité de cet accès et éviter le risque d'usurpation d'identité, quelques renseignements personnels connus de vous et des services des affaires maritimes vous sont demandés.

Pour les connexions suivantes, il vous suffira de saisir votre identifiant et votre mot de passe dans l'écran Cerbère pour accéder à vos informations.

### Saisie des renseignements

Au moment de votre première connexion au portail du marin, **après avoir créé votre compte Cerbère**, vous devrez renseigner l'écran **Première connexion - Habilitation au Portail du Marin**

Pour effectuer cette opération, vous devez être connecté au portail du marin : <https://portail-du-marin.din.developpement-durable.gouv.fr>

**Saisissez dans l'écran d'authentification les identifiants et mots de passe** que vous venez de créer dans l'étape 1 - Je crée mon compte

Accès Cerbere

Puis, cliquez sur le lien **Etape 2 - je crée mon accès au portail** dans la page de bienvenue du Portail du marin

PORTAIL DU MARIN

Accueil Connection à mon portail Créer mon compte



# PORTAIL DU MARIN

## Je me connecte pour la 1ère fois

➤ **Etape 1: Je crée mon compte**

⚠ N'oubliez pas de confirmer la création du compte dans les 24h à partir du Mèl que vous aurez reçu. Après création, revenir sur cette page pour passer à l'étape 2.

➤ **Etape 2: Je crée mon accès sur le portail**

En renseignant les informations qui me sont demandées : N° de marin et N° de livret professionnel ou N° de titre ...

## J'ai déjà un compte

➤ Connexion à mon portail

➤ Mot de passe perdu

## Aides

➤ Aide à la première connexion:

➤ Aide à l'utilisation du Portail:

En cas de problème de connexion: Contactez votre administration maritime.

Installer Acrobat Reader

## Bienvenue dans le Portail du marin

Un outil d'aide à la gestion de votre carrière, consultable de manière sécurisée depuis votre ordinateur, votre tablette ou votre smartphone.

## Que permet concrètement ce portail ?

- Consulter :
  - Vos informations personnelles d'identité et de coordonnées.
  - Vos lignes de service et un bilan synthétique de votre carrière. **Interrogez prioritairement votre armateur pour toute question en lien avec vos lignes de service.**
  - Vos titres de formation, dérogations et leurs dates d'arrivée à échéance.
  - Les dates de votre dernière visite médicale et d'échéance de votre aptitude médicale.
- Vous pouvez aussi :
  - Mettre à jour vos informations personnelles.
  - Télécharger les formulaires Cerfa pré-remplis pour la délivrance et la revalidation de vos titres.
  - Interroger vos services de l'administration maritime grâce à un formulaire de contact.
  - Imprimer, exporter les données consultées (uniquement sur ordinateur).
- Il vous alerte de l'arrivée à échéance :
  - De votre aptitude médicale.
  - De vos titres de formation professionnelle et dérogations.

## Vous accédez au formulaire d'habilitation au Portail du marin.



Vous devez renseigner tous les champs marqués d'un astérisque rouge (*Informations obligatoires*), et si vous êtes en activité, vous devrez compléter la zone "N° Livret Professionnel" (*si vous en possédez un*) ou N° de titre (*celui de votre choix*).

N'oubliez pas de cliquer sur le bouton **Valider et accéder au portail** à la fin de votre saisie pour accéder au portail.

## Enregistrer votre habilitation

### Recommandations de saisie

Apportez le plus grand soin à la saisie de cet écran, votre habilitation est une phase indispensable pour accéder à vos informations.

**Rappel :** Cette saisie ne vous sera demandée qu'une seule fois, au moment de votre première connexion.

Première connexion - Habilitation au Portail du marin

Saisissez ces champs pour cette première connexion afin d'accéder à votre portail

*i* En cas de problème d'habilitation, contactez votre service de rattachement - Délégation à la Mer et au Littoral

*i* Comment renseigner le formulaire d'habilitation : [Aide habilitation](#)

\* informations obligatoires

2 Civilité \*  Mme  M.

3 N° Marin \*

4 N° Livret Professionnel PF+5 chiffres  
ou N° de titre max sur 8 chiffres  
(obligatoire pour les marins en activité)

5 Date de naissance \*  
(JJ/MM/AAAA)

6 Pays de naissance \* FRANCE

7 Département de naissance \*

8 Commune de naissance \*

9

## 1 Aide Habilitation

*i* Comment renseigner le formulaire d'habilitation : [Aide habilitation](#)

Un document d'aide est disponible en cliquant sur le lien **Aide habilitation** (cf. **Aide Habilitation.pdf**), il est destiné à vous faciliter le remplissage de ce formulaire et vous indique notamment sur quels documents trouver les renseignements demandés.

## 2 Civilité

Civilité \*  Mme  M.

Cocher la case correspondant à votre civilité.



Cette zone est obligatoire. Si vous oubliez de renseigner la civilité, votre habilitation ne sera pas acceptée.

## 3 N° marin

N° Marin \*

Saisissez votre numéro de marin (en caractères numériques ou alphanumériques et sans espace).

#### 4 N° Livret Professionnel ou N° de titre

N° Livret Professionnel PF+5 chiffres  
ou N° de titre max sur 8 chiffres

(obligatoire pour les marins en activité)

Si vous êtes en activité, vous devez fournir l'un de ces deux renseignements :

**N° de votre Livret Professionnel** (si vous en possédez un), à saisir en caractères alphanumériques (PF+5 chiffres) en majuscules, sans espace, ni point, ni tiret.

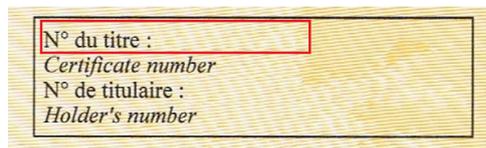


LPM

ou

**N° de titre professionnel** (celui de votre choix), à saisir en caractères numériques (8 chiffres), sans espace, ni point, ni tiret...

Vous pouvez retrouver ce numéro en en-tête de vos titres et diplômes professionnels



Si vous n'êtes plus en activité (au sens "Affaires maritimes" : enregistré comme tel au quartier), vous pouvez vous dispenser de saisir cette donnée.

#### 5 Date de naissance

Date de naissance \*  
(JJ/MM/AAAA)

Zone obligatoire quel que soit votre statut (en activité ou non).

**Saisissez votre date de naissance** en caractères numériques et au format JJ/MM/AAAA

## 6 Pays de naissance

Pays de naissance \*

Zone obligatoire quel que soit votre statut (*en activité ou non*).

**La France s'affiche par défaut,**

si vous êtes né à l'étranger, **Sélectionnez votre pays de naissance** dans la liste déroulante.

Pour les **marins nés à l'étranger**, la saisie des renseignements s'arrête ici, cliquez sur le bouton

**Valider et accéder au portail**

Les **marins nés en France** doivent saisir leurs **département** et **commune** de naissance.

## 7 Département de naissance

Département de naissance \*

**Zone obligatoire pour tous les marins nés en France** quel que soit votre statut (*en activité ou non*).

**Sélectionnez votre département de naissance dans la liste déroulante** ou saisissez le **numéro du département**, le libellé correspondant s'affiche automatiquement.

**Pour les marins nés hors de France** : *Cette zone ne s'affiche pas si le pays de naissance est différent de "France"*

## 8 Commune de naissance

Commune de naissance \*

Zone obligatoire quel que soit votre statut (*en activité ou non*).

Saisissez votre **commune de naissance**, après saisie des 3 premiers caractères, une liste de propositions s'affiche (*les villes affichées sont liées au département de naissance saisi*)

**NB** : *La liste des villes dont les noms commencent par "Saint" ou "Sainte" s'affichent en saisissant les 3 premiers caractères "SAI", il suffit ensuite de sélectionner votre ville de naissance dans cette liste.*

## 9 Valider et accéder au portail

**Valider et accéder au portail**

Annuler

Après avoir complété les renseignements demandés et avoir contrôlé l'exactitude de vos réponses, n'oubliez pas de cliquer sur **Valider et accéder au portail**.

### ⚠ Accès autorisé

Si les données saisies sont correctes et permettent de valider votre identité, vous accédez à la page d'accueil du portail.



### ⚠ Accès refusé

Dans le cas contraire, la connexion sera refusée (*afin d'éviter une usurpation d'identité*).

Un message d'erreur s'affichera : **"Nous n'avons malheureusement pas pu vous associer au numéro de marin saisi, veuillez vérifier votre saisie ou vous rapprocher de votre service de proximité"**.

Si vous avez fait une erreur de saisie, vous pouvez faire une autre tentative de connexion.

Si vous avez saisi des renseignements exacts et que la connexion vous est refusée, il s'agit peut-être d'un problème technique, vous pourrez vous adresser au service de proximité qui vous gère (*DML - Quartier*) afin d'obtenir l'aide nécessaire à votre première connexion.

**Aide Habilitation**

**Renseigner le formulaire d'habilitation**

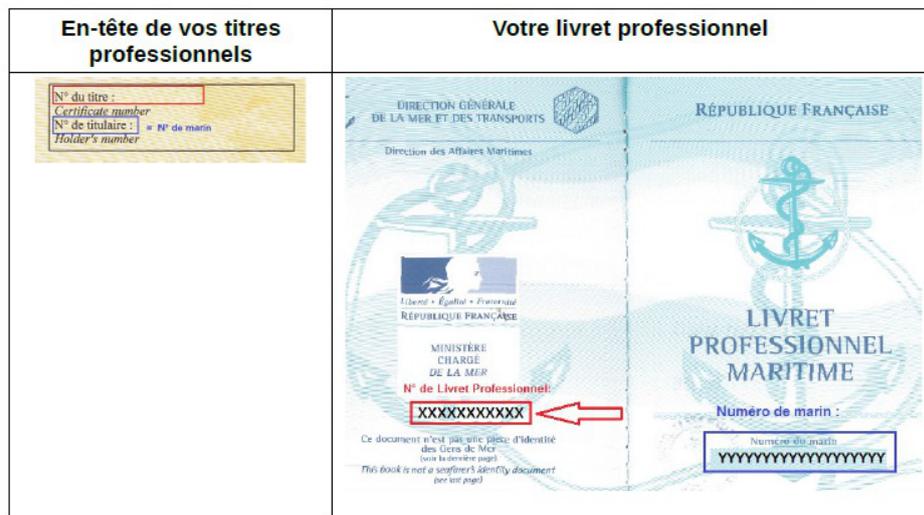
Toutes les zones marquées d'une \* sont obligatoires

**Civilité** : Cocher l'une des cases

**N° marin** : Saisissez votre numéro de marin (sans espace). Ce numéro est composé de votre année de naissance suivie de 4 chiffres (exemple : 19515253). Il est possible que vous possédiez un ancien numéro écrit sous la forme (51A5253), les 2 premiers caractères correspondent à votre année de naissance, ils sont suivis d'une lettre et de 4 chiffres. **Les 2 formats sont acceptés.**

**N° de livret ou de titre professionnel** : Saisissez le numéro de votre livret professionnel (si vous en possédez un) **par exemple : PF12345** (sans espace, ni tiret...) ou le numéro de l'un de vos titres professionnels (celui de votre choix) en 8 chiffres (sans espace, ni tiret...) **par exemple : 12345678**  
 Si vous n'êtes pas « en activité » (au sens enregistré comme tel aux Affaires Maritimes), vous pouvez vous dispenser de saisir cette donnée.

Quelques documents où vous trouverez vos numéros de marin, de livret ou de titre professionnels :



**Date de naissance** : A saisir au format (JJ/MM/AAAA) par exemple 01/04/1976

**Pays de naissance** : A sélectionner dans la liste déroulante (la France s'affiche par défaut). Si vous êtes né à l'étranger, la saisie s'arrête ici.

**Département de naissance** : A sélectionner dans la liste déroulante pour les marins nés en France.

**Commune de naissance** : Saisissez les 3 premiers caractères de votre commune de naissance, une liste de villes situées dans votre département de naissance s'affiche, sélectionner dans cette liste.

**NB** : les villes dont les noms commencent par « Saint » ou « Sainte » s'affichent en saisissant « Sai ».

Enfin, n'oubliez pas de cliquer sur le bouton « Valider et accéder au portail ».

# Chapitre 3

## Gérer votre compte Cerbère

### ▶ La gestion de votre compte Cerbère

#### ● L'accès à vos données

Vous pouvez modifier les données de votre compte (à l'exception de votre adresse électronique) par le menu "**Gérer mon compte**".

**Attention !** vous devez être authentifié pour accéder à la gestion de votre compte (Identifiant et mot de passe validés).

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE  
MINISTÈRE DU LOGEMENT ET DE L'ÉGALITÉ DES TERRITOIRES ET DE LA RURALITÉ

Liberté • Égalité • Fraternité  
REPUBLIQUE FRANÇAISE

### Portail d'authentification Cerbère

Mobile Connexion Déconnexion Mon compte Aide

**Vous devez vous authentifier pour gérer votre compte.**

#### Authentification

##### Authentification par mot de passe

Saisissez votre identifiant Cerbère et votre mot de passe.

Votre identifiant

Votre mot de passe

**Connexion**

Mot de passe inconnu ? [Créer mon compte](#)

Conditions générales d'utilisation  
© Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie  
Ministère du Logement, de l'Égalité des Territoires et de la Ruralité  
Bureau de la sécurité des systèmes d'information (SG/SPSSI/PSI4)

Version 4.0.0-oeabr01

Vous pouvez modifier vos coordonnées ou votre mot de passe en cliquant sur les liens correspondant.

**Rappel ! votre adresse Mél. n'est pas modifiable.**

## Portail d'authentification Cerbère

Mobile  Connexion  Déconnexion  Mon compte     Aide

### Gérer mon compte

#### Votre identité

|                 |                            |
|-----------------|----------------------------|
| Civilité        | Monsieur                   |
| Nom             | SAILOR                     |
| Prénom          | Jacques                    |
| Adresse mail    | jacques.sailor@laposte.net |
| Adresse postale |                            |
| Ville           |                            |
| Code postal     |                            |
| Pays            | FRANCE                     |
| Téléphone       |                            |
| Mobile          |                            |

[Modifier](#)

#### Votre mot de passe

[Modifier](#)

#### Vos certificats

**Certificats associés à votre compte**  
Aucun certificat n'est associé votre compte Cerbère

**Déclarer un certificat**  
Pour associer un nouveau certificat à votre compte Cerbère, cliquez sur le bouton ci-dessous. Un courrier vous expliquant la suite de la procédure vous sera adressé.

[Associer un certificat](#)

#### Supprimer votre compte

ATTENTION : La suppression de votre compte est irréversible.

[Supprimer mon compte](#)

Vous pouvez demander la suppression de votre compte en cliquant sur le lien "**Supprimer mon compte**"



**Si vous supprimez votre compte, vous ne pourrez plus y accéder et n'aurez plus accès au "Portail du Marin" !**

**Vous devrez confirmer cette suppression.**

Vous recevrez un courrier électronique vous indiquant la démarche à suivre. Cliquez sur le lien contenu dans ce message.

Vous devrez confirmer une seconde et dernière fois la suppression de votre compte.

## Supprimer mon compte

### Confirmation de la demande

Je confirme ma demande de suppression de mon compte.

**Supprimer mon compte**

Confirmation suppression compte